

marches-securises.fr

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT



Ville de Villecresnes (94)
Mairie de Villecresnes
Place Charles de Gaulle
94440 Villecresnes

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Villecresnes

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21940075100018

Code postal / Ville : 94440 Villecresnes

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : M2025-04

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Frédéric ALAGIA - Tél : +33 145103938 - Mail : f.alagia@villecresnes.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Se référer au Règlement de la Consultation

Capacité économique et financière : Se référer au Règlement de la Consultation

Capacités techniques et professionnelles : Se référer au Règlement de la Consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : **Lundi 01 septembre 2025 - 12:00**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Se référer au Règlement de la Consultation

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : **Accord-cadre relatif au nettoyage et à l'entretien des locaux communaux**

Classification CPV : 90919000

Type de marché : Services

Lieu principal d'exécution : Commune de Villecresnes

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : Se référer au Règlement de la Consultation

Date d'envoi du présent avis

11 juillet 2025